



**LIGUE
BOULISTE
NOUVELLE
AQUITAINE**

Adresse de Gestion :
484 avenue de Verdun
33700 MERIGNAC
06 64 61 53 92
ligboulnaq@gmail.com
www.lbna.fr



Siège social :
Maison Régionale
des Sports
2 avenue de
l'Université
33400 TALENCE

ASSEMBLEE GENERALE du 13.02.2021 (Visioconférence)

(Voir la convocation : secrétariat 2021-02 du 04-02-2021)

Excusé : Jean-Louis Laurençon - Annick Pailloux – CTS Michel Touron.

Absents : CBD 47 – CBD 24 – Responsable des Arbitres Phillipe Pessègue.

10h30 Ordre du jour :

Le président ouvre la séance et fixe l'ordre du jour par :

- L'approbation des comptes arrêtés au 31-12-2020,
- L'approbation du compte-rendu de la commission des finances,
- L'approbation du compte-rendu de la vérification aux comptes,
- L'approbation du budget prévisionnel 2021.

Il rappelle à l'assemblée que :

- le comité directeur a approuvé la situation comptable arrêtée au 30-09-2020 lors de l'AG 1^{ère} phase du 07-11-2020,
- l'élection au comité directeur du bureau exécutif a été validée et approuvée à l'unanimité lors de l'AG 2^{ème} phase du 05-12-2020.

Après délibération, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'ensemble des documents présentés (en fichiers joints au compte-rendu).

Remarques :

L'excédent constaté de 21 276€ ne représente pas la réalité économique car, par suite de la pandémie qui a empêché le déroulement normal des activités, de nombreuses actions n'ont pu

être menées à terme. Les sommes seront, pour la plupart, reportées en fonds dédiés sur l'exercice 2021 (voir le compte-rendu de la commission des finances).

Le rapport de la vérification aux comptes n'a fait mention d'aucune remarque.

Le budget prévisionnel, volontairement optimiste, a été établi en tenant compte de l'embauche de 2 animateurs de boulo-drome à partir de septembre 2021 et pour une durée de quatre ans. Le bureau exécutif de la ligue s'occupera des démarches administratives, financières et humaines nécessaires au bon déroulement de ces actions. Il sera accompagné du CTS local pour le suivi du ou des candidats. Leur formation sera prise en charge par la FFSB, la LBNA assurant les frais de ~~restauration~~ déplacement jusqu'en septembre 2022. Il conviendra alors à cette date d'établir une convention avec le CBD/District et l'AS concernés pour financer les 3 années suivantes. A charge du CTS et du comité concerné d'alimenter les actions sur le terrain, de s'ouvrir au grand public comme d'assurer le suivi des candidats.

PS : Les dossiers de candidature pour l'obtention d'un CQP doivent être transmis avant le 31.3.2021 à la cellule DEF de la FFSB. Un entretien avec un candidat du CBD33 est programmé semaine 9.

La deuxième partie de cette AG a été consacrée à l'information générale.

- Ristourne de 10€ sur les licences 2019-2020. La FFSB adressera un courrier général aux ligues et comités en temps voulu.
- Visite en 2021 du président dans chaque CBD/District/CDD64. Un agenda est à mettre en place par le pôle développement et suivant les disponibilités de chacun. Il assistera à l'AG du CBD33 le 28-02-2021 à Portets.
- Absences régulières des CBD 47 et CBD24 aux réunions du Comité Directeur. Un courrier leur parviendra stipulant qu'une amende de 100€ leurs sera infligée, par décision conforme au règlement financier approuvé en AG 2020.
- Patrick Le Moine est responsable de la mise en place d'une chartre propre à l'organisation générale des qualifications régionales. Charge à lui de la rédiger et de la faire accepter à tous les comités
- Report de la Foire Internationale de Bordeaux Lac. Dates repoussées au 06-11-2021 jusqu'au 14-11-2021.
- Création d'une cellule « Comité en développement » avec le président de la LBNA en tant que membre permanent. Initiée par la FFSB, cette cellule composée de 8 membres représentant les petits comités sur le territoire (- de 400 licenciés) débattera sur la position de ces « dits petits comités ». Analyse, échanges, propositions devront être soumises à la FFSB afin d'apporter des solutions aux difficultés recensées.
- Le président souhaite que l'AG 2021 de la LBNA se déroule à Talence pour la fin du mois de janvier 2022.

Fin de séance à 12h30.

La secrétaire générale

Sylvie Le Moine

